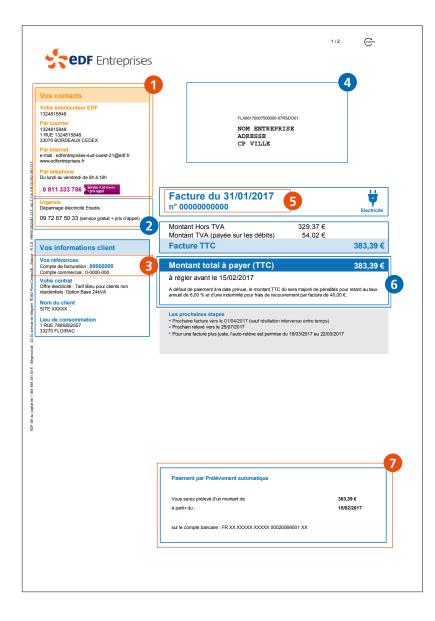


COMPRENDRE VOTRE NOUVELLE FACTURE

Dans une démarche d'amélioration, la présentation de votre facture évolue pour plus de clarté! Vous trouverez ci-dessous toutes les explications nécessaires à sa compréhension.



1 Contact EDF Entreprises

Coordonnées postales et téléphoniques du service Client EDF Entreprises qui vous conseille et assure la gestion de votre contrat, à contacter pour toutes questions relatives à votre contrat, vos factures, les offres d'électricité et de gaz naturel.

2 Dépannage

Numéro à composer pour contacter les services dépannage du gestionnaire du réseau de distribution en cas de problème technique (ex : coupure d'alimentation) sur le site concerné.

3 Références

Le numéro de votre compte de facturation vous sera demandé pour tout contact téléphonique avec EDF Entreprises. Le numéro de votre compte commercial vous permet d'identifier vos contrats sur votre Espace Client.

- 4 Adresse de facturation
 - Adresse utilisée pour l'envoi de vos factures.
- 5 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture.

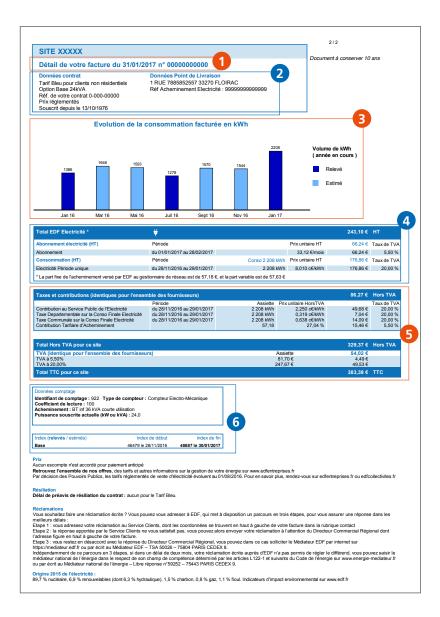
6 Synthèse

Montant total TTC de la facture tenant compte de vos avoirs et/ou sommes restant dues.

7 Moyen de paiement

Cette rubrique indique le moyen de paiement pour lequel vous avez opté et les instructions de paiement relatives.





1 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture,

2 L'essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, la date de prise d'effet, la date d'échéance et le nom ou type de contrat souscrit.

Vous retrouvez également le nom et l'adresse du lieu de consommation ainsi que sa référence acheminement (référence partagée entre le gestionnaire du réseau de distribution et votre fournisseur EDF Entreprises).

3 Évolution de la consommation facturée

Cette rubrique présente votre consommation facturée en kWh sur les 12 derniers mois. Elle est présentée sous la forme d'un histogramme afin de vous en faciliter la lecture.

4 Total EDF Électricité

Cette rubrique regroupe les montants d'abonnements et de consommations facturés avec le détail des quantités et des prix unitaires.

5 Taxes et contributions

Les taxes et contributions sont collectées par tous les fournisseurs d'électricité notamment pour le compte de l'État et/ou des collectivités.

- Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)
 Son assiette est calculée sur la part fixe du TURPE (composantes de gestion, de comptage et soutirage fixe) sur laquelle le taux de 27,04 %, défini par arrêté ministériel, est appliqué.
- Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)

 Elle est proportionnelle à la consommation et couvre les coûts inhérents aux missions de service public liés à la distribution d'électricité.
- Taxe Communale sur la Conso Finale d'Électricité (TCCFE) et Taxe Départementale sur la Conso Finale d'Électricité (TDCFE)

Elles sont proportionnelles à la consommation et sont reversées notamment à l'État et/ou aux collectivités. Leurs prix évoluent au 1er janvier de chaque année.

L'assiette est la partie de la facture sur laquelle s'applique les taxes ou les contributions.

6 Données de comptage et index

Il s'agit des informations relatives à vos données de comptage et à la puissance souscrite. Vous retrouvez également les index de consommation relevés par le gestionnaire du réseau de distribution (Index en gras) et les index de consommation estimés (Index non gras).